

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018**

**67x18**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « PROG SUD » POUR LE FESTIVAL « PROG'SUD »**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Prog'Sud , 1506 avenue du capitaine de Corvette Paul Brutus 13170 les Pennes, représentée par sa Présidente Madame Eliane Armansa - n°siret : 47878761700016

dont l'objectif est promouvoir et développer des musiques actuelles, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission promotion de la ville en avril 2018, qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 7 000€ correspondant à l'ancienne dotation de la CPA présentée dans le rapport de la CLECT.

Les 7 000€ correspondant à l'ancienne dotation de la CPA seront répartis comme suit :

- 70 % soit 4 900€ à la suite de cette délibération et 30 % soit 2 100€ sur présentation des pièces justificatives de leurs dépenses relatives au festival du Prog Sud.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association «Prog'Sud» pour un montant de : 7 000€
- APPROUVE la répartition des 7 000€ correspondant à l'ancienne dotation CPA
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 32  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA